

PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'An mil neuf cent nonante, le dix neuf du mois de février,

Je soussigné Jean WUILLEM, Géomètre-Expert immobilier, légalement diplômé et assermenté en cette qualité près le Tribunal de Première Instance séant à 6000 Charleroi, déclare :

Avoir été requis par Madame BARBION de Sart-Dames-Avelines , afin de dresser le plan d'une parcelle bâtie à prendre dans plus grand bien sis à Villers-la-Ville, division de Sart-Dames-Avelines et y cadastré 4ème. division, Section B, n°(s) 113,114,111a, 112a, 110a et 109b.

Avoir procédé au mesurage du bien en cause et avoir :

- fixé la limite avec les parties de parcelles voisines restant appartenir à mon requérant, suivant les vœux de ce dernier.
- fixé les limites avec les autres parcelles voisines, suivant les présomptions d'usage et suivant les déclarations de mon requérant sous réserve des droits des propriétaires voisins.
- fixé la limite avec le Domaine Public suivant les présomptions d'usage.

Avoir constaté pour cette parcelle ainsi circonscrite, telle que représentée au plan ci-joint et cadastrée n°s ,113, 114, 112a, 111a partie, 110a partie et 109b partie, une superficie de :

36 ares, 83 centiares et 56 décimilliares.

Estimant ma mission terminée, j'ai clos ici le présent procès-verbal de mesurage pour servir et valoir ce que de droit.

CONDITIONS SPECIALES ;

- Le bien en cause est grevé d'une servitude de passage, située au plan ci-joint quant à sa situation et ses dimensions, au profit du bien voisin restant appartenir à Madame Vve. Georges BARBION.
- Le bien voisin restant appartenir à cette dernière est grevé d'une servitude de passage, située au plan ci-joint quant à sa situation et ses dimensions, au profit du bien faisant l'objet de la présente cession.



Jean WUILLEM
Géomètre - expert immobilier
Lic. Sc. Com. & Fin.

DRESSE LE :

19.02.1990

ECHELLE

1/300

DOSSIER N° **90.2497**

SIGNATURE

RUE DES SARTS, 18 - 6280 LOVERVAL
TEL. 071/43 23 88 EN CAS D'ABSENCE 071/36 48 44

S.G.B 260/0174225/82 - C.C.P 000/0422329/88 - C.G.E.R 001/0719843/82

IMMATRICULATION TVA 612 556 087

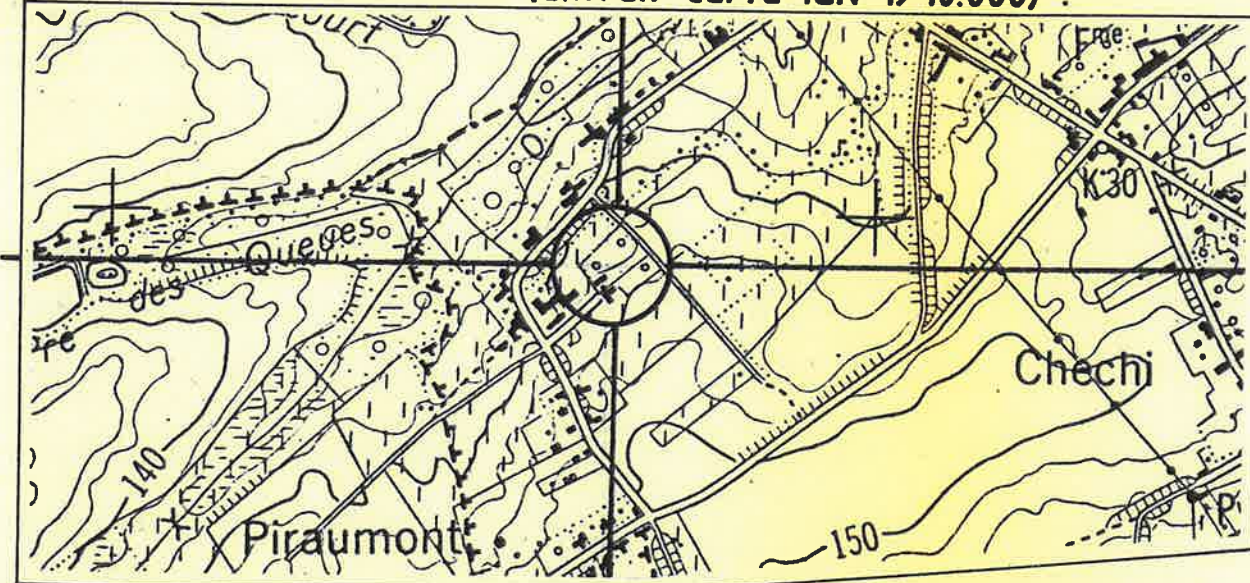
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE (SART - DAMES-AVELINES)

Plan d'une parcelle à prendre dans plus grand bien
CADASTRE : 4ème. Division, Section B n°(s) 109b, 110a, 111a, 112a, 113 & 114.

Listing des coordonnées

N°	Coord. X	Coord. Y
1	98.719	96.833
2	98.730	101.119
3	100.627	101.849
4	100.617	108.750
5	110.049	96.528
6	114.531	97.835
7	119.858	97.842
8	114.442	95.838
9	98.697	114.217
10	99.725	140.931
11	120.442	101.844
12	120.441	102.622
13	122.714	102.688
14	122.581	105.739
15	127.170	105.729
16	127.240	112.741
17	136.029	99.817
18	181.389	99.850
19	183.299	99.852
20	183.531	147.527
21	113.510	112.817
22	113.446	108.807
23	98.727	99.850
24	99.105	96.322
25	109.636	96.039
26	136.027	97.817
27	136.031	101.817
28	120.432	108.839
29	120.421	111.339
30	98.703	111.741
31	98.711	108.741
51	100.000	100.000
52	170.785	103.679

PLAN DE SITUATION (extrait carte IGN 1/10.000) :



LEGENDE :

- Borne nouvelle.
- , O Points connus en coordonnées.
- Entredistances à considérer entre points connus en coordonnées.
- Haie.
- Limites cadastrales.
- Clôture.
- Servitude de passage réciproque grevant le bien vendu et le bien restant appartenir à la venderesse.
- Partie de l'assiette du Sentier n° 75 qui fait partie du Domaine Public.

CAD 102f - ELIARD - SABLON Armand

Superficie : 36 ares, 83 centiares & 56 décimilliaires

CAD 104f - ELIARD - SABLON Armand
- ELIARD - DEMARE Georges

Signature
Sentier n° 75 :
Chemin communal.

RUE PIRAUMONT

CAD 107d - ELIARD -
SABLON Vve Georges

